

Communion. Mais il est également certain que par l'abrogation des Saluts qui avoient lieu vers les soirs dans la plupart des églises, & de la bénédiction qu'on donnoit à la fin des Vêpres ou des Complies, on a donné une atteinte sensible à la piété du peuple. Je citerai à cette occasion une lettre très-sensée, qu'un vénérable curé écrit à la magistrature d'une des villes des Pays-Bas, qui avoit demandé son avis sur une réforme de ce genre adoptée par l'électeur-archevêque de Treves, & que ce prélat prétendoit faire exécuter dans son diocèse. Le zélé & prudent curé s'exprimoit de la sorte. » Le mandement de son altesse » royale notre archevêque portant régle-
 » touchant les processions & bénédiction du
 » saint Sacrement en usage dans cette pro-
 » vince, est sans doute le fruit des lumieres
 » & du zele de cet illustre prélat : mais les
 » vues les plus sages peuvent emporter des
 » inconvéniens & des conséquences qui en
 » combattent l'exécution ; j'en découvre plu-
 » sieurs dans le projet actuel, & l'honneur
 » que me font messeigneurs de demander mon
 » avis, me donne la confiance de les ex-
 » poser. »

» Les cérémonies & les spectacles religieux
 » ont été chez toutes les nations, comme les
 » organes par lesquels la Religion passoit dans
 » l'intelligence de l'homme. Sans l'appareil
 » extérieur, le culte du cœur s'affoiblit, &
 » si la Religion ne parloit pas aux sens, il
 » seroit impossible d'y attacher fortement quel-
 » que peuple que ce soit. Or de toutes les